

RECHERCHES SUR LES HUILES ESSENTIELLES DES VEGETAUX

INTERET DE LEUR ETUDE

par

Claude HAIRI, Yvette PARES, Guy KAHLEM, Joseph MIRALLES,
et Rita NONGONI-FIRMA.

CENTRE DE RECHERCHES BIOLOGIQUES SUR LA LEPRE, FACULTE
DES SCIENCES - DAKAR
DEPARTEMENT DE BIOLOGIE VEGETALE, FACULTE DES SCIENCES
DAKAR

Les huiles essentielles ou essence sont des substances odorantes volatiles que l'on rencontre dans le règne végétal mais qui sont particulièrement abondantes chez certaines familles : Conifères, Rutagées, Ombellières, Hyrtacées, Labiées.

Leurs propriétés thérapeutiques sont connues depuis la plus haute antiquité. Au moyen age, elles servaient à combattre les grandes épidémies, dont la peste et le "Vinaigre des quatre voleurs" qui en renfermait un grand nombre, est demeuré longtemps célèbre.

Plus près de nous, le pouvoir antiseptique des huiles essentielles a été démontré cis-à-vis de nombreux germes pathogènes et diverses essences sont actuellement utilisées afin de purifier les atmosphères polluées : hôpitaux, grands magasins.

Après l'ère incontestée de la chimiothérapie, un renouveau d'intérêt se manifeste pour la phytothérapie. Et certains praticiens recourent à la technique des antibio-aromatogrammes, traitent par les huiles essentielles appropriées, diverses affections microbiennes.

Par cette même technique, nous avons pu montrer que de nombreuses essences sont actives sur diverses Mycobactéries (M. Phlei, M. smegmatis, M. fortuitus, M. scrofulaceum). Mais un petit nombre seulement (essence, de Thym, Serpolet, Sarriette, Cannelle) agissent sur la Mycobactérie lépreuse cultivée à Dakar et qui représente une espèce mycobactérienne nouvelle, régulièrement isolée à partir de produits pathologiques lépreux inoculés dans des milieux appropriés. Cette espèce nouvelle, par tout un ensemble de caractères, correspond très vraisemblablement à Mycobacterium leprae.

D'autres essais effectués selon la méthode des antibioaromatogrammes a permis d'observer que de nombreuses huiles essentielles (22 essences sur 26 testées) sont très actives vis-à-vis de Candida Albicans Levure responsable de diverses affections souvent difficiles à traiter.

L'ensemble des faits historiques ou expérimentaux que nous venons de rapporter montrent que les huiles essentielles sont importantes sur le plan thérapeutique mais qu'elles n'ont pas encore reçu toutes les applications bénéfiques que l'on pourrait attendre de ces produits.

Aussi nous-a-t-il été intéressant d'établir dans un premier temps et pour la flore du Sénégal, la liste des espèces véniales renfermant des huiles essentielles déjà utilisées ou non en médecine traditionnelle.

Le traité de MURRAY et ADAM, la Flore du Sénégal du R.P. BURHART, nous ont permis d'établir la liste suivante :

- 1) Acanthacées : Hydrophila auriculata.
- 2) Anacardiacees : Anacardium occidentale, Mangifera indica.
- 3) Annonacées : Uvaria chamae, Xylopia aethiopica, X. parviflora.
- 4) Apocynacées : Catharanthus roseus, Nerium Oleander, Plumeria Rubra.
- 5) Asteracées : Acanthospermum hispidum, Ageratum conizoides, Ambrosia maritima, blainvillea gayana, blumea aurita, Sphaeranthus senegalensis, Spilanthes uliginosa.
- 6) Burséracées : Commiphora africana.
- 7) Capparidacées : Capparis decidua, C. tomentosa, Crotona religiosa, Gynandropsis gynandra, Ritchae capparoides.
- 8) Celastracées : Haytorus senegalensis.
- 9) Cesalpiniacées : Cassia occidentalis, Danniella ogea, Daniellia Olivieri Delonix regia, Guibourtia copallifera,
- 10) Chenopodiacées : Chenopodium ambrosoides.
- 11) Convolvulacées : Ipoaea pes-caprae.
- 12) Cucurbitacées : Cucurbita citrullus.
- 13) Cyperacées : Cyperus articulatus
- 14) Papilionacées : Abrus precatorius, Indigofera paniculata.
- 15) Icacinacées : Icacina senegalensis
- 16) Labiées : Hyptis spicigera, H. suaveolens, Leonotis Africana, Ocimum basilum, O. canum.
- 17) Lauracées : Persea americana.
- 18) Lythracées : Lawsonia inermis.

- 19) Méliacées : Azadirachta indica, Melia azedcrach.
- 20) Ménispermacées : Cocculus pendulus.
- 21) Myrtacées : Eucalyptus rostrata, Psidium Guayava, Syzygium Guineense.
- 22) Pipéracées : Piper guinéense...
- 23) Plumbaginacées : Piumbago Zeylanica.
- 24) Graminées : Cymbopogon citanteus.
- 25) Polygalacées : Securidaca longopedunculata.
- 26) Verbénacées : Lantana camara.
- 27) Zingibéracées : Zingiber officinale.
- 28) Portulacées : Portulaca oleracea.
- 29) Rubiacées : Morinda citrifolia, Psychotria Psychotrioides.
- 30) Rutacées : Citrus aurantifolia, Fagara xanthoxyloides.
- 31) Salvadoracées : Salvadora persica.

Les plantes de la flore sénégalaise et renfermant des huiles essentielles sont donc assez nombreuses.

L'extraction des essences ainsi que la technique des antibioaromatogrammes ne comportent pas de difficultés majeures. Un premier lot de ces plantes est à l'étude afin de rechercher si certaines essences seraient à même d'être utilisées pour le traitement de diverses affections en particulier les mycoses et la lèpre.

B I B L I O G R A F H I E

1) BERHAUT J. (1974).-

Floré illustrée du Sénégal.
Le livre africain, 13, rue de Sévres, Paris.

2) KERHARO J. et ADAM J.G. (1974).

La Pharmacopée traditionnelle. Plantes médicinales et
toxiques.
Vigot Frères, Ed. 23, rue de l'Ecole de Médecine, Paris.

3) MAIRE C. (1972).-

Etude comparative de vingt six huiles essentielles sur
plusieurs espèces de Mycobactéries.
Annales du C.R.B.L., Faculté des Sciences, DAKAR (à paraître)

4) PARES Y. (1973).

Etude du cycle biologique de Mycobacterium leprae.
Communication n° 10/72. Xème Congrès International de
Léprologie.
Bergen 1973. In Acta Lepralogica, 55-56, p. 21-25.

5) VALNET J. (1976).

Aromathérapie 8ème édition.
Maloine S.L. Ed. Paris.